



## ASSEMBLEE GENERALE D'HIVER SAMEDI 16 NOVEMBRE 2018

### PROCES VERBAL

Accueil des délégués des clubs et pointage des pouvoirs (à partir de 8 H 30)

Représentativité statutaire :

<i>Nombre de voix clubs</i>	<i>357</i>
<i>Nombre de voix comité directeur</i>	<i>16</i>
<i>Total</i>	<i>373</i>
<b><i>Majorité 1/3</i></b>	<b><i>125</i></b>
<b>APRES EMARGEMENT</b>	
Nombre de voix clubs	331
Nombre de voix comité directeur	12
<b>Nombre de voix recueillies</b>	<b>343</b>

*Le quorum est atteint selon les dispositions statutaires.*

- Allocution de bienvenue du Président
- Accueil des Personnalités
- Hommages – Carnet de vie

#### 1) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale d'été du 23 juin 2018

*Le PV du 23 juin 2018 est approuvé à l'unanimité.*



## 2) Rapport moral du Président

Forte de 210 000 licenciés, la **LGEF**, se finalise et devient la 4<sup>ème</sup> Ligue de France.

Ses statuts et règlements ont été votés en AG et s'imposent maintenant à ses 9 districts aux forts contrastes : en nombre, composés de 5500 licenciés à plus de 82 200 licenciés, en cultures différentes, en populations différentes : ruralité (donc distance), urbanisme, et en ressources inégales.

Malgré ses diversités, elle a dû et su trouver une unité de fonctionnement, une cohérence statutaire, réglementaire et financière, permettant à chacun de vivre dans son cadre avec dignité et respect.

De multiples et âpres discussions ont permis à chaque district de trouver sa place en gardant son entité et même ses principaux statuts (statut arbitrage, statut des jeunes, statut des éducateurs) sous sa dépendance. Ce qui était primordial et vital.

**Malgré ces acquis, rien n'est plus comme avant** au niveau de la gouvernance fédérale et liguale, dont nous sommes dépendants. Nous devons adapter notre fonctionnement afin de maintenir le football et préserver les clubs dans notre district. C'est notre objectif et ce combat permanent nécessite :

- moyens (structure et finance)
- travail (action pour obtenir des aides)
- vision (quel foot demain dans notre département ?).

Il est nécessaire d'évoquer ce qui est effectif et complique cet objectif : la diminution des aides du CNDS, de la région orientée vers le haut niveau et un constat de diminution et modification structurelle du bénévolat. Il est cependant à noter une écoute du conseil départemental avec un soutien de nos actions, surtout au niveau du projet éthique.

### Comment adapter notre fonctionnement ?

#### 1. OBJECTIF 1 - Rendre notre outil de travail plus fonctionnel

- Aménagement des locaux de façon fonctionnelle et adaptée en donnant à chacun un espace de travail (administratif, comptabilité, commissions, technique, développement ; etc.)

#### 2. OBJECTIF 2 - Optimiser le personnel et le rendre plus proche des clubs pour un meilleur accompagnement :

- Redéfinition du travail de chaque salarié, dans le respect de chacun et la concertation (remplacement de Martine, partie en retraite après 30 ans de bons services, que l'on remercie et à qui l'on souhaite une bonne retraite, nous permet de saluer l'arrivée d'Eric Guillier, connu de tous pour ce qu'il a fait en tant que bénévole notamment chez les jeunes, et dont on connaît la passion pour le football).

**Eric** sera compétent dans l'administratif en interne au niveau du district et vis à vis des clubs, dans l'aide aux commissions et dans la gestion des compétitions, donc en relation directe avec les clubs.

**Jordan**, devenu cheville ouvrière, continue le développement et la coordination de la bonne marche du district.



**Françoise** s'épanouit maintenant dans la comptabilité sous la directive de Louis Flamérian, notre trésorier, qui effectue un gros travail.

**Dominique** reste notre pilier technique, et fonctionne en proximité avec la DTN, nos structures de district en lien proche avec Jordan et Eric, et donc avec les clubs.

Un sondage vous sera demandé sur vos attentes en termes de service aux clubs.

- 3. OBJECTIF 3 - Accueillir toutes les familles du football dignement, c'est-à-dire, commissions, présidents de clubs, dirigeants, arbitres et tous licenciés, d'autant plus qu'une de notre famille, s'enrichie d'une nouvelle commission à obligation fédérale, la CDPA : Commission Départementale Promotion Arbitrage (ex commission de détection et fidélisation).**

Dans cette optique d'accueil, nous devons répondre à un effet relatif sur les jeunes, de la Coupe du Monde, en espérant un effet Coupe du Monde Féminine, qui se déroulera en France en Juin 2019.

- 4. OBJECTIF 4 - Communiquer plus et mieux, en interne / externe**

La communication est un enjeu essentiel aujourd'hui. Nous devons nous y adapter également. Pour cela, nous renforçons la communication avec les clubs (développement du site et des réseaux ; mise en place de reportages vidéos (service civique, Sacha), valorisation des clubs. D'un point de vue plus fonctionnel, la LGEF fait évoluer les adresses mails officielles, toujours dans une optique de simplification des liens clubs/instances.

### **Les sections sportives scolaires**

A la dernière AG, il a été annoncé qu'un sondage serait effectué par courrier au niveau des instances publiques locales. A ce jour, sur 12 courriers adressés le 27/09/2018, demandant une rencontre pour plébisciter la poursuite de ces sections, il nous est revenu que 4 réponses de parlementaires uniquement, comprenant le problème mais ne pouvant pas nous octroyer d'aide. Aucune réponse des communes ou agglomérations de communes sièges de ces sections. Ce qui nous incite à envisager la rupture de la convention de prise en charge des frais des intervenants dans les villes sans réponse (ce qui n'est pas du ressort du district). Le comité directeur se prononcera selon les dernières réponses, après le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

### **L'éthique**

A presque mi-parcours du championnat et après le travail de fond effectué avec les clubs la saison dernière sur l'éthique de notre district, nous avons obtenu un engagement de nombreux présidents (70%), signé au nom des clubs (certains n'ont pas encore effectué ce retour (30%)), et doivent le faire rapidement (un statut financier des pénalités liées à l'éthique sera établi pour la prochaine AG).

La Fédération nous demande de faire un **observatoire des comportements plus détaillé et plus précis**, c'est-à-dire, signaler tout match où il y eu violence ou un licencié dont le comportement a été violent ou irrespectueux. Eric renseigne et répertorie toutes les semaines les matchs agités ou arrêtés, les insultes et violences sur et en dehors des terrains (qu'elles soient verbales ou physiques), examine les rapports des délégués ou autres faits signalés.



Si la majorité des clubs est coopérative à notre éthique et soutient un sport sain, quelques-uns de nos licenciés (et ce qui est plus grave, dirigeants et éducateurs, bancs de touche) persistent dans un comportement inacceptable. La commission éthique suivra les dossiers, convoquera et fera passer en discipline. Ce qui se passe déjà. Mais si cela ne suffit pas et s'il y a persistance, car pour quelques clubs, le ver est dans le fruit, une signalisation sera faite au parquet grâce à « l'espace de réparation » que nous créerons.

La violence et les incivilités accompagnent le désir de gagner et non de jouer. Ce qui est grave c'est que parents, éducateurs, dirigeants, banc de touche, environnement match transmettent cet état d'esprit à nos jeunes dont le comportement se transforme au fil des matchs. Si certains jouent en régional et ne dépendent pas de nous, l'esprit du club est districale et sera sanctionné lourdement avec même ce qui est autorisé maintenant, ceci allant de la simple punition au retrait de la fonction et même de la licence d'éducateur ou de dirigeant. Malheureusement, par leur comportement, les adultes conditionnent et favorisent cette violence de l'adolescent conforté par des parents voyant en leur fils ou fille un futur professionnel non ou mal reconnu. A savoir qu'en tout adolescent il existe une révolte somnolente, apaisée, qui peut se réveiller différemment selon les tranches d'âges.

Il faut aussi souligner les actions éducatives menées au sein des clubs (PEF). Le concours d'action mis en place la saison dernière illustre parfaitement cette volonté de rendre le football plus citoyen. Je remercie les présidents des clubs qui œuvrent tous les jours dans ce désir d'éthique au sein de leurs clubs. Vous êtes majoritaires à le faire, et nous vous soutenons !

### 3) Aspect financier-comptable : présentation et approbation des comptes 2017/2018

Le trésorier présente le bilan financier et le compte de résultat.

*Le rapport financier est adopté à l'unanimité ainsi que l'affectation du résultat proposée par L. Flamérian.*

### 4) Rapport du commissaire aux comptes

Le commissaire aux comptes lit son rapport et confirme la sincérité des comptes de la saison 2017 / 2018.

### 5) Informations

- **Nouvelles boîtes mail**

nomduclub.fc@hautemarne.lgef.fr

A partir du 19 novembre 2018 :

- Les comptes ligue-ca.fr seront désactivés. Il ne sera donc plus possible d'y accéder à partir de cette date. Attention : les mails et contacts seront perdus et ne pourront plus être récupérés.



- Plusieurs tutoriels sont disponibles sur le site de la Ligue

- **Sondage service aux clubs**

A partir du lundi 19 novembre 2018, un sondage (ouvert jusqu'au 3 décembre) permettra d'identifier les besoins des clubs en terme de fonctionnement, de matériel, d'infrastructures, etc... Afin de répondre à ces besoins, le District pourra ainsi proposer des groupements d'achats et des projets nouveaux ou déjà existants.

- **Processus délégués**

Dans le cadre de la lutte contre les incivilités, Paul Roze explique le fonctionnement du déploiement des délégués sur les rencontres en lien avec l'observatoire des comportements.

- **FAFA**

Claude Flaget présente les différents projets éligibles du Fond d'Aide au Football Amateur (F.A.F.A.) qui se déclinent en quatre "chapitres" :

- 1) Chapitre "emploi" : financement de postes de responsables administratifs et/ou sportifs de club amateur
- 2) Chapitre "équipement" :
  - financement d'installations sportives et de locaux associatifs
  - financement de terrains spécifiques de Futsal extérieurs, Beach Soccer et Foot 5
  - financement d'équipements de Ligue et de District
- 3) Chapitre " transports " : financement de projets d'acquisition de minibus portés par les clubs amateurs.
- 4) Chapitre "formation" :
  - "bons formation" destinés aux éducateurs et aux dirigeants de clubs
  - Cofinancement de formation d'éducateurs et de dirigeants de clubs (Bourses formation)
  - Financement d'actions collectives de formation des Ligues et Districts destinés aux dirigeants de clubs
  - Aide à la professionnalisation des Ligues et Districts

- **Formation des éducateurs**

Dans le cadre de la structuration générale des clubs, la formation des éducateurs est un élément essentiel. Dans cette optique, Dominique Darosey présente le CFF4, le Certificat Fédéral de Football 4 (projet associatif et sportif).

- **Formation des dirigeants**

Jordan Simon expose les différentes formations proposées aux clubs cette année en particulier la prochaine, avec pour thème « Préparer et animer une réunion », programmée le mardi 4 décembre 2018 au District.



- **Formation des arbitres**

David Konarski présente à l'assemblée la nouvelle formule de la formation des arbitres, avec des modules théoriques et pratiques, et une évaluation continue tout au long des journées de formation, une formation plus ludique basée sur une participation active des candidats.

- **Tables rondes bénévolat**

La thématique retenue pour ces réunions de secteurs est « le BENEVOLAT ». Organisées sous la forme de groupes de travail, ces réunions ont pour objectif d'échanger sur les difficultés et les bonnes pratiques au sein des clubs.

Les dates retenues sont :

- Le mardi 23 avril 2019 à CHALINDREY
- Le mardi 30 avril 2019 à MARNAVAL
- Le mardi 7 mai 2019 à ANDELOT
- Le mardi 14 mai 2019 à CUREL
- Le mardi 21 mai à CHATEAUVILLAIN

Chaque club devra s'y faire représenter.

- **CDPA**

Une nouvelle commission vient de voir le jour : la Commission De Promotion de l'Arbitrage (CDPA). Aurélien Naploszek en présente les différents objectifs qui sont le recrutement des arbitres et en particulier des arbitres féminines, l'aide aux clubs en infraction avec le statut de l'arbitrage et la formation de référents en arbitrage dans les clubs.

- **Féminisation / Coupe du Monde 2019**

Dominique Darosey présente la Coupe du Monde Féminine 2019 qui se déroulera en France et invite les clubs à participer aux différentes actions de promotion et de féminisation qui pourraient leur être proposées dans ce cadre.

## 6) Election de deux membres au comité directeur

Suite à la démission de D. Boilletot et à la salarisation d'E. Guillier, et selon article 17 des statuts du district : « *En cas de vacance, le Président de l'instance concernée propose un candidat à l'élection d'un nouveau membre lors de la plus proche Assemblée Générale de cette instance* ».

Patrick Leiritz, président du District, propose deux nouveaux candidats : Mrs E. Jacob et K. Bernard.

**Passage au vote :**

**DISTRICT HAUTE MARNE DE FOOTBALL**

46 rue de la Chavoie - Brottes - B.P. 2117 - 52904 CHAUMONT Cedex 9  
Tél : 03.25.03.40.43 - Fax : 03.25.03.89.74 - secretariat@hautemarne.fff.fr - [www.hautemarne.fff.fr](http://www.hautemarne.fff.fr)



	E. JACOB	K. BERNARD
Nombre de voix exprimées	226	226
Majorité absolue des voix exprimées	114	114
Pour	216	223
Contre	10	3

Mrs E. JACOB et K. BERNARD sont donc élus membres du Comité Directeur.

## 7) Vœux des clubs

### Vœu de l'Us Arc-en-Barrois

« Nous souhaiterions que le règlement puisse donner la possibilité à l'arbitre de la rencontre de refuser à un joueur ayant fait exclure un autre joueur par un acte de tromperie manifeste d'entrer de nouveau sur le terrain, et que le rapport final d'après rencontre de ce dernier puisse donner la possibilité à la commission de discipline du district d'annuler la suspension liée au carton rouge lorsque le rapport de l'arbitre est rédigé en ce sens. Nous souhaiterions enfin que la commission des arbitres ait la possibilité de sanctionner le joueur coupable de tromperie par des matches de suspension et des amendes au club. Ceci éviterait de façon très certaine ce genre de comportement totalement contraire à l'esprit sportif. »

*Avis du Comité directeur : défavorable.*

### Vœu de l'Us Arc-en-Barrois

« Nous demandons la possibilité pour un arbitre auxiliaire faisant la demande de passage en arbitre officiel, de pouvoir être exonéré des 4 jours de formation initiale et de pouvoir migrer vers le statut d'officiel par le biais d'un seul jour de mise à niveau et éventuellement d'une notation de la part d'un observateur.

Nous pensons que chaque club de département pourrait alors tirer bénéfice de cette nouvelle disposition en présentant plus d'arbitres aux examens et serait par le fait plus facilement couverts. »

*Avis du Comité directeur : défavorable.*

### Vœu du Fc Joinville Vecqueville

#### Coupe de Haute-Marne Séniors :

« Aujourd'hui un club évoluant une division en dessous remporte le match en cas de match nul à la fin des prolongations, nous souhaiterions que cela soit modifié pour faire une séance de tir au but peu importe le niveau des équipes. »

*Avis du Comité directeur : défavorable.*

Un sondage à main levée réalisé au sein de l'assemblée montre que de nombreux clubs seraient favorables.

La Commission sportive sera invitée à revoir le règlement des coupes de Haute-Marne pour la prochaine assemblée.



## 8) Intervention des personnalités

Malheureusement, aucune des personnalités invitées n'est présente à l'assemblée.

## 9) Récompenses

Distribution des sacs aux clubs concernés dans le cadre de la coupe de France 2017-2018.

Récompense des bénévoles du mois de la saison passée :

- M. COUTURIER Damien, Président de l'As Sarrey-Montigny et membre de la commission sportive du District,
- M. DIR Stéphane, trésorier de l'US Rouvres et membre de la commission de féminisation du District,
- M. ESPRIT Jacky, dirigeant à l'Asptt Chaumont,
- Mme PECHINE Laure, éducatrice responsable de l'équipe féminine de Fayl Billot Hortes,
- M. VENDEUR Frédéric, secrétaire du Fc Bologne et membre de la commission des jeunes.

Après les félicitations de P. Leiritz, chacun a reçu un cadeau FFF composé d'un diplôme, d'un polo et d'une casquette.

## 10) Tirage au sort parmi les clubs présents uniquement

Suite à un tirage au sort, les clubs suivants remportent un ballon de match Nike :  
CHALINDREY – ECLARON – HALLIGNICOURT – JOINVILLE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

**Le Président**

Patrick LEIRITZ

**Le Secrétaire Général**

Paul ROZE





## BILAN AU 30 JUIN 2018

	ACTIF	EXERCICE DU 1er JUILLET 2017 AU 30 JUIN 2018			
		BRUT	AMORTISSEMENTS OU PROVISIONS	NET 30/06/2018	NET 30/06/2017
I M M O B I L I S E	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	1 346,02	1 346,02	-	-
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrain	3 400,00	-	3 400,00	3 400,00
	Constructions	126 182,00	56 676,75	69 505,25	73 290,71
	Aménagements, agencements constructions	92 798,73	69 125,23	23 673,50	17 922,98
	Matériel de Transport	19 990,00	3 109,56	16 880,44	18 435,22
	matériel de bureau + informatique+ divers	35 182,25	25 617,83	9 564,42	9 414,84
	Mobilier	16 680,19	16 442,51	237,68	282,25
	Matériel audio-visuel	8 672,42	7 704,62	967,80	1 520,04
	Matériel Médical	3 731,52	3 731,52	-	-
	Immobilisations en cours	-	-	-	-
	<b>S/TOTAL</b>	307 983,13	183 754,04	124 229,09	124 266,04
	<b>AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	150,00	-	150,00	150,00
	<b>TOTAL I</b>	<b>308 133,13</b>	<b>183 754,04</b>	<b>124 379,09</b>	<b>124 416,04</b>
<b>STOCKS</b>				474,77	
<b>CREANCES DIVERSES</b>					
Fournisseurs débiteurs	66,76	-	66,76	-	
Clubs	9 892,21	-	9 892,21	19 177,35	
Subventions à percevoir	11 828,00	-	11 828,00	33 308,00	
Débiteurs Divers	32 405,44	-	32 405,44	1 004,49	
Produits à Recevoir	6 163,00	-	6 163,00	405,58	
<b>S/TOTAL</b>	60 355,41	-	60 355,41	54 370,19	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	25 000,00	-	25 000,00	25 179,25	
<b>DISPONIBILITES</b>					
Banques + caisse d'épargne	257 674,11	-	257 674,11	267 945,33	
CCP	-	-	-	30,05	
Caisse	80,00	-	80,00	149,00	
<b>S/TOTAL</b>	257 754,11	-	257 754,11	268 124,38	
<b>TOTAL II</b>	<b>343 109,52</b>		<b>343 109,52</b>	<b>347 673,82</b>	
<b>CHARGES COMPTABILISEES D'AVANCE</b>	870,00	-	870,00	1 829,85	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>652 112,65</b>	<b>183 754,04</b>	<b>468 358,61</b>	<b>473 919,71</b>	

	PASSIF	AU 30 JUIN 2018	AU 30 JUIN 2017
C A P I T A U X	<b>FONDS DE DOTATION</b>	161 270,99	161 270,99
	<b>REPORTS EXERCICES ANTERIEURS</b>	217 930,99	201 703,79
	<b>RESULTAT DE L' EXERCICE</b>	14 285,96	16 227,20
	<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>	14 229,08	17 217,38
	<b>TOTAL I</b>	<b>407 717,02</b>	<b>396 419,36</b>
D E T T E S	<b>DETTES</b>		
	Chèques postaux	11,95	-
	Fournisseurs et comptes rattachés	9 972,20	7 027,71
	Clubs créditeurs	1 088,36	865,84
	Rémunérations dues	-	-
	Dettes provisionnées sur congés à payer	10 880,00	10 480,00
	Personnel à Payer	4 132,00	5 170,00
	Organismes Sociaux	4 796,61	14 067,57
	Charges à payer sur provision congés à payer	4 970,00	4 084,00
	Charges s/Personnel à Payer	2 740,00	2 074,00
	Etat charges à payer	3 227,00	-
	Créditeurs divers	10 168,04	13 072,93
Charges à payer	7 983,43	9 234,22	
<b>TOTAL II</b>	<b>59 969,59</b>	<b>66 076,27</b>	
<b>PRODUITS CONSTATES D' AVANCE</b>		672,00	11 424,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>468 358,61</b>	<b>473 919,71</b>



## COMPTE DE RESULTATS au 30 JUIN 2018

PERIODE du 01/07/2017 au 30/06/2018

### PRODUITS D'EXPLOITATION

	AU 30 JUIN 2018	AU 30 JUIN 2017
Imprimés + brochures	336,00	351,00
Cotisations diverses	10 235,00	24 678,00
Coupes de Haute Marne	-	5 923,00
Annuaire district + publicité	7 350,00	6 530,00
Licences	305,00	69 943,00
Amendes + dérogations + forfaits + reports	12 617,00	14 883,00
Frais de dossiers commissions	40 025,00	44 037,00
Changements de clubs	-	24 804,00
Subventions	174 380,85	88 794,00
Engagements	4 700,00	6 535,00
Stages divers	3 311,00	-
Produits gestion courante	4 743,71	4 181,98
Indemnité Préformation 3f	-	7 700,00
Transferts de Charges	2 567,10	2 978,40
<b>TOTAL I</b>	<b>260 570,66</b>	<b>301 338,38</b>
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>260 570,66</b>	<b>301 338,38</b>



## CHARGES D'EXPLOITATION du 01/07/2017 au 30/06/2018

	AU 30 JUIN 2018	AU 30 JUIN 2017
<b>60. ACHATS</b>		
Variation stocks	474,77	401,71
Imprimés + Brochures	338,00	557,24
Annuaire district	4 980,00	5 115,72
Licences	-	718,00
Eau - Gaz - Electricité	5 866,25	4 828,44
Carburant	1 905,63	549,17
Fournitures diverses	3 816,32	4 658,92
Engagements + Cotisations	-	15 115,00
<b>S/TOTAL CLASSE 60</b>	<b>17 380,97</b>	<b>31 944,20</b>
<b>61. SERVICES EXTERIEURS</b>		
Sous-traitance diverse	304,00	304,00
Locations matériel	3 647,35	2 965,78
Entretiens - réparations	4 227,44	4 875,66
Assurances diverses	2 170,56	1 528,50
Documentation générale	88,56	179,02
Coupes de Haute Marne	2 772,18	6 760,46
Sélections + challenges divers	13 167,70	13 536,58
<b>S/TOTAL CLASSE 61</b>	<b>26 377,79</b>	<b>30 150,00</b>
<b>62. AUTRES SERVICES</b>		
Personnel prêté ou détaché	-	11 622,00
Honoraires	3 000,00	3 000,00
Publicité	65,47	292,56
Déplacements divers	22 837,35	24 189,79
Frais A.G. Ligue + district	1 470,93	2 183,33
Missions et réceptions	676,45	1 981,57
Frais de PTT divers	1 259,65	2 592,09
Téléphone	1 902,22	1 796,65
Services bancaires et assimilés	271,61	-
Autres charges externes diverses	1 161,49	1 898,57
Journée des bénévoles	1 201,28	337,02
Stages arbitres	1 087,94	2 609,36
Stages éducateurs	1 522,00	-
Stages dirigeants	284,55	622,74
Stages foot féminin	1 380,00	-
<b>S/TOTAL CLASSE 62</b>	<b>38 120,94</b>	<b>53 125,68</b>
<b>63. IMPOTS ET TAXES</b>		
Variation charges fiscales sur congés payés	183,00	-
Variation charges fiscales sur primes	69,00	-
Formation professionnelle	1 804,83	1 890,41
Taxe foncière	6 161,50	6 348,50
Droits d'enregistrement	-	267,76
<b>S/TOTAL CLASSE 63</b>	<b>8 218,33</b>	<b>8 506,67</b>



## CHARGES D'EXPLOITATION du 01/07/2017 au 30/06/2018

	AU 30 JUIN 2018	AU 30 JUIN 2017
<b>64. FRAIS DE PERSONNEL</b>		
Salaires	100 152,45	103 245,10
Vacations Sportives Classes Foot	3 372,54	3 355,32
Variation congés payés	400,00	680,00
Variation primes	4 132,00	-
Charges sociales	40 487,36	39 056,04
Variation charges sociales sur congés payés	153,00	68,00
Variation charges sociales sur primes	294,00	-
Médecine du travail	414,00	408,00
<b>S/TOTAL CLASSE 64</b>	<b>149 405,35</b>	<b>146 812,46</b>
<b>65. AUTRES CHARGES GESTION</b>		
Autres charges	2 963,45	8 252,09
<b>S/TOTAL CLASSE 65</b>	<b>2 963,45</b>	<b>8 252,09</b>
<b>68. DOTATION AMTS - PROVISIONS</b>		
Dotation aux amortissements	11 523,94	10 811,93
Dotation aux provisions	-	-
<b>S/TOTAL CLASSE 68</b>	<b>11 523,94</b>	<b>10 811,93</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>253 990,77</b>	<b>289 603,03</b>
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>260 570,66</b>	<b>301 338,38</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>6 579,89</b>	<b>11 735,35</b>
<b>76. PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers	2 024,02	2 008,56
<b>S/TOTAL CLASSE 76</b>	<b>2 024,02</b>	<b>2 008,56</b>
<b>66. CHARGES FINANCIERES</b>		
Autres charges financières	-	42,98
<b>S/TOTAL CLASSE 66</b>	<b>-</b>	<b>42,98</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>2 024,02</b>	<b>1 965,58</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>8 603,91</b>	<b>13 700,93</b>



	AU 30 JUIN 2018	AU 30 JUIN 2017
<b>77. PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Dons et libéralités reçus	1 595,00	-
Produits sur exercices antérieurs	1 776,00	-
Quote part subventions virées à résultat	2 988,30	2 864,27
<b>S/TOTAL CLASSE 77</b>	<b>6 359,30</b>	<b>2 864,27</b>
<b>67. CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Amendes-Pénalités	64,00	
Dons-libéralités	100,00	
Charges sur exercices antérieurs	179,25	
<b>S/TOTAL CLASSE 67</b>	<b>343,25</b>	<b>-</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>6 016,05</b>	<b>2 864,27</b>
<b>69. IMPOT SUR LES SOCIETES</b>	<b>334,00</b>	<b>338,00</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>14 285,96</b>	<b>16 227,20</b>